9me ANNÉE N° 465 PARAIT LE SAMEDI 23 Décembre 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre Francs par An

ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30

Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

A NOS LECTEURS

A partir de Samedi prochain, le format de

SISTERON - JOURNAL

sera agrandi.

Nous remercions nos amis, nos lecteurs, dont les encouragements et l'appui, nous permettent de marquer une nouvelle étape dans la voie du progrès.

La Rédaction.

L'Entente Internationale

L"idée d'une entente internationale contre les menées anarchistes était de celles qui devaient se présenter naturellement aux esprits non prévenus. L'Espagne aurait, parait-il, pris l'initiative d'un semblable accord, mais ses avances, sans êtres brutalement repoussées, auraient soulevé à peu près partout des réserves, qui se traduiront sans doute bientôt par des refus.

Il faut dire que les différents pays d'Europe n'ayant pas à beaucoup près le même développement de liberté politique, il est assez naturel que chacun veuille se protéger par des moyens appropriés à sa constitution; d'autre part, il faut bien le reconnaitre, les chefs des différents gouvernements prendraient une posture assez bizarre, s'ils manifestaient une si étroite solidarité, alors qu'ils ne cessent avec une égale indignation de flétrir l'esprit internationaliste comme absolument criminel.

Ils reprochent avec une égale conviction aux travailleurs de ne pas tenir compte des frontiéres, et quoiqu'ils prononcent à l'envi, en toutes circonstances, des discours où ils proclament leur désir de voir la paix maintenue, ils ne négligent rien pour que leurs armements soient aussi complets, que si l'on devait entrer dès demain en campagne. Ils ne peuvent donc sans faire quelque peu sourire ceux qui se donnent la peine de réfléchir — et ils sont nombreux aujourd'hui — effecter un souci énorme des embarras du voisin. Il est vrai que cette solidarité ne serait qu'une forme judicieuse d'un égoïsme bien entendu, mais elle risquerait d'être mal comprise.

A vrai dire, il est facheux que l'entente ne paraisse pas possible, et ceux-la doivent particulièrement le regretter qui considérent la paix universelle entre nations civilisées comme réalisable. Un accord partiel ne peut que préparer un accord plus complet.

Puisqu'il est entendu qu'on ne doit flétrir pour le moment que les destructions par explosifs commises en temps de paix, quitte à les glorifier en temps de guerre, au moins conviendrait-il que les différents Etats s'entendissent simplement pour se livrer sans hésitation les auteurs d'attentats exécrables.

Nous pensons que les traités d'extradition peuvent-être revisés, sans que les honnêtes gens de tous les partis aient prétexte à s'indigner. — T. G.

INFORMATIONS

Une candidature législative

On parle de la candidature législative de M. Marinoni, directeur du " Petit-Journal " à Nice, en remplacement de M. Borglione, qui brigue un siège sénatorial.

Les permis de Chasse.

La commission d'initiatixe a repoussé la prise en considération de la proposition de M. Naquet, qui tendait à la délivrance de permis de chasse valables pendant vingt-quatre heures.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On nous écris de Peyruis :

La réunion provoquée par quelques délégués sénatoriaux a eu lieu dimanche dernier, à Peyruis, dans la salle de la maison d'école. Un très petit nombre de délégués de l'arrondissement de Sisteron avaient répondu á cet appel. Au début de la séance ils ont refusé de faire partie du bureau et se sont retirés. L'entente entre les deux arrondissements n'a donc pas été possible.

Les délégués de l'arrondissement de Forcalquier, au nombre de soixante environ, ont alors procédé á la formation du bureau

Les trois candidats de la rive droite sont donc MM. Bontoux, Rebuffel et Thourel. On nous assure que ces messieurs se sont engagés á se désister en faveur du candidat qui réunira le plus de suffrages au premier tour, exception faite de celui présenté par le chef-lieu en dehors de M. Soustre.

MM. Thourel et Bontoux, candidats, ont été entendus, et, après leurs déclarations, ont été invités à se retirer pour permettre à l'assemblée de délibérer. Sur la proposition de M. Defarge, elle a voté, á l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Les délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Forcalquier, réunis dans la salle de la maison d'école de Peyruis, le dimanche 27 octobre 1893, après une discussion approfondie de la question, considérant qu'il est de toute justice et de toute équité que la partie du département située sur la rive droite de la Durance soit représentée au Sénat par un candidat de son choix, que violer ce principe si longtemps respecté, serait créer des divisions dont les conséquences seraient des plus fâcheuses pour les intérêts matériels de la rive droite et pour les intérêts spéciaux du parti républicain ;

Délibèrent :

Qu'il y a lieu de maintenir avec la plus grande fermeté le principe sus-indiqué et prennent l'engagement de voter au Congrès de Digne, pour le candidat qu'ils désigneront et pour celui qui sera jugé plus digne par la rive gauche de représenter cette partie du département. Ils font appel à l'esprit de justice, de tolérance et de solidarité des arrondissements de Digne, Castellane et Barcelonnette, dans l'espoir qu'ils trouveront en eux un concours éclairé et dévoué pour les aider à accomplir une tâche ayant pour but de sauvegarder les intérêts bien entendus de notre département et du parti républicain.

* * *

Par 216 voix contre 208, la Chambre a invalidé, mardi soir, M. le Vicomte d'Hugues. Les motifs invoqués pour l'annulation de cette élection nous paraissent de l'eau de rose comparés aux vices rédhibitoires dont était entachée, en 1889, celle de Mac-Adaras, qui pourtant fut validé. Nous laissons à la victime de cet ostracisme prémédité, le soin d'en dégager la morale et d'en commenter les causes.

M. d'Hugues, en quittant la Chambre, a annoncé à ses collègues d'un jour qu'il y reviendrait. La loi dit qu'il doit être procédé au remplacement des députés dans le courant des trois mois qui suivent la vacance du siège ; la situation électorale de l'arrondissement sera donc réglée définitivement fin mars au plutard.

LÉONARD MONTUERRI.

CHRONIQUE LOCALE

SISTERON

Vote des Députés des Basses-Alpes dans le scrutin relatif à **l'invalidation de M. d'Hugues :**

On voté **pour** l'invalidation : M. Joseph Reinach ; M. Fruchier.

N'ont pas pris part au vote : M. Delombre ; M. Deloncle, absent par congé.

Les noms de plusieurs personnages très influents du parti républicain, sont déjà mis en avant pour le siège de député dans notre arrondissement. Nous ignorons ce que ces bruits ont de fondé.

On nous prie de signaler le mauvais état d'entretient dans lequel se trouve l'égout du bas de la place de l'Hôtel-de-Ville. La grille obstrué par les feuilles qui se détachent des platanes, ne laisse plus passer l'eau qui se répand en nappe glacée et devient un danger pour la circulation.

Après une semaine de repos, de nouveaux débuts ont lieu ce soir aux *Variétés Sisterননaises.*

A la Villa des Fleurs. — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananiers, Camélias, Azalées, Daphnés, Œuillets, Primevéres de Chine, Rosiers, etc, etc. Le tout à prix modéré. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs au Plantier, chez M Henri BOISSAC Sisteron, qui se charge également de ta taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création des jardins.

© VILLE DE SISTERON

Un mot de la fin.

C'est épatant, s'exclamait un ivrogne vexé ! Quand j'ai bu, tout le monde le voit... et quand j'ai soif personne s'en aperçoit.

ETAT CIVIL

du 15 au 22 Décembre.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Roman Paul Angelin-Constant, 2 ans.
Colomb Augusta Marie-Zélie 43 ans. --
Reymond Léonie épouse Latil. 52 ans.

Marché d'Aix

du 21 Décembre 1893

Bœufs limousins	1 35	à	» »»
Gris	1 20	à	1 25
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 63	à	1 68
Moutons africains	1 40	à	» »»
Réserve	1 53	à	1 60
Moutons de Gap	1 53	à	1 55
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

CARTES DE VISITE sur beau carton, depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.
Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque Livraison.

CANCANS ET POTINS

Petit Bonhomme vit encor ! Le guerrier Mac-Adaras que l'on croyait enfoui au fin fond de Chicago, a fait de nouveau son apparition parmi nous. Les bruits les plus absurdes, les plus contradictoires, les plus extravagants ont couru, cette semaine, sur la présence à Sisteron, de cet excellent ami qui réellement nous manquait. Personne ne s'attendait plus au plaisir de rencontrer dans nos rues cette epastrouillante trompette ; aussi toute espèce de versions ont eu cours. Les uns prétendaient qu'il venait se payer la tête du député invalidé, les autres qu'il venait simplement recueillir sa succession ; des farceurs sont même allés jusqu'à faire courir le bruit qu'il était candidat au Sénat !

La vérité, la voici : Mac-Adaras que nous avons *interviévé*, nous a déclaré être venu tout bonnement apporter son bugne gris à un joyeux disciple de Saint-Crépin qui le lui a demandé pour les bals masqués du carnaval.

***

Les vitrines se garnissent en vue des gueuletons Noëlesques qui vont avoir lieu ces jours-ci. Des montagnes de charcuterie obstruent les étals des *seigneurs* de l'endroit ; des avalanches de gâteaux et de nougats de bonne mine font ployer les étagères des confiseurs.

L'un de ces derniers, (M. Chrestian) passé maître en l'art de la réclame, a fait distribuer à sa clientèle un original prospectus en vers terminés par la même rime. Nous en donnons quelques strophes. A défaut de l'excellent produit qu'il préconise, nos lecteurs du dehors pourront au moins goûter la saveur de la poésie qu'il a inspirée à cet estimable fabricant :

Maison Chrestian
Tout croustillant
Au jour de l'An
C'est épatant

***

Son nougat blanc
Le kilo trois francs
Au miel tout franc
Garnissant tous les bancs

***

Il est fondant
Très succulent
Epastrouillant
Bien alléchant

***

Courez, jeunes et grands
Au beau Palais friand
Bonbons régents
Tout abondant

***

Tout chez Chrestian
Est fort tentant
Liqueurs, bonbons, vins excitants,
C'est un jet continu, ce doux volcan.

***

On se perd en conjectures sur les causes qui ont fait lacher à Mademoiselle Dorval, le "*cachemire* des Variétés. Serait-ce pour arriver à économiser plus rapidement des robes *idem* ?

De mauvaises langues affirment qu'elle s'est retirée du service pour en prendre dans l'active ?

Mystère et Ponpon ! !

O. DE JAVELLE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 20 Décembre 1893.

Le marché fait preuve d'une certaine animation et montre de bonnes dispositions. M. Burdeau a établi à la Chambre que notre situation financière n'est pas mauvaise. Le 3 o/o gagne 0.20 centimes à 98.42 ; le 4 1/2 côte 105.25

L'Italien se relève de 82.07 à 82.40.

Le marché des Etablissements de Crédit conserve une excellente tenue.

Le Crédit Foncier est demandé à terme à 1.058.75, au comptant à 1.060 ; les cinquièmes 1885 ont des achats très suivis à 100.75 les communales 1891 à 396, les communales 1892 à 500.

Le Crédit Lyonnais s'avance de 2 francs à 772. La Société Générale est ferme à 462.50.

Les obligations des Immeubles de France s'enregistrent : les 3 o/o à 367.50 et les 4 o/o à 455 francs

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 493.75 avec des transactions très actives, que justifient le développement donné à ses opérations et les bénéfices que lui a procurés le succès obtenu dans le placement des obligations de la Société le Nikel côtées aujourd'hui 447.50.

L'obligation première série des Eaux de Bayonne est recherchée par les capitaux de placement à 257.50, ce titre fournit un revenu de 4 1/2 o/o parfaitement garanti.

Le Kébao se traite à 560 fr., et la faveur qui s'attache au charbon de cette mine dans l'Extrême Orient laisse présenter une hausse prochaine.

L'obligation des Chemins Economiques demeure à 416 francs.

J'aime du Congo l'onctuosité :
Nul autre savon n'a sa qualité.

ETUDE
de
de Me Pol BOREL
licencié en droit, avoué
à Sisteron (Basses -- Alpes)

VENTE

sur Surenchères d'immeubles dépendant d'une Succession Vacante

Il sera procédé **le mercredi dix Janvier 1894,** *à deux heures de l'après midi, au Palais de Justice de Sisteron, et devant* **M. Girrard** *juge commissaire, à l'adjudication de l'immeable ci-dessous désigné, situé sur le terroir de Sisteron, quartier des OULLETTES et dépendant de la succession vacante de feu Joseph Petit en son vivant propriétaire à Sisteron.*

A VENDRE

Une propriété complantée d'Oliviers, sise à Sisteron, quartier des OULLETTES, avec Bastidon, confrontant Soulet, rase, Colombon et Prosper Maurel.

Mise à prix : quatre-cent-cinquante francs.

ci. , . , ... 450 francs.

Cet immeuble a été vendu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, le 12 décembre dernier, à la requête de M. Firmin GIRAUD greffier du Tribunal Civil de Sisteron ayant Me BEINET pour avoué, et adjugé à Me Gaston Beinet avoué pour le sieur Désiré Galici, propriétaire à Sisteron.

Par acte au greffe en date du 22 décembre 1893, le sieur Roman Jules propriétaire à Sisteron, sous la constitution de Me BOREL avoué, a surenchéri du sixième le lot dit immeuble formant le deuxième lot de la vente.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Borel avoué,

Sisteron, le 21 décembre 1893,

POL BOREL.

Enregistré à Sisteron, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre vingt-treize. Folio, 45, Case, 4. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

L'HOMME RÉGÉNÉRÉ

Sous ce titre, le Dr **J. MERCIER** vient de publier un volume qui intéresse vivement toute personne affaiblie par l'âge, la maladie, le travail ou les excès. L'auteur y a décrit son TRAITEMENT SPÉCIAL qui, depuis quinze ans, lui fait constamment obtenir de rapides guérisons dans *l'impuissance, les pertes séminales, maladies secrètes et de Peau.* Prix : 1 fr. *franco* sous enveloppe. — ***Docteur MERCIER,*** 4, rue de Sèxe, Paris. Consultations de 2 à 5 heures et par correspondance. 7

Médaille d'Or

obtenue par la Congoline, baume guérissant, en quelques applications, les crevasses, les gerçures du visage et des mains : Victor Vaissier. En vente partout.

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX, avoué,
licencié en droit
à Sisteron, (Basses-Alpes).

VENTE

SUR SURENCHÈRE de BIENS de MINEURS

Il sera procédé, le **Mercredi Dix-Sept Janvier** *mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à deux heures de l'après-midi, à l'audience des Criées du Tribunal Civil de Sisteron.*

A la vente sur surenchère des immeubles suivants, situés sur le terroir de la commune d'Esparron-la-Bâtie, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron.

DESIGNATION des immeubles à vendre

PREMIER LOT

1· Vague et labour, appelé Baumiane, numéros 235, 236, 237 et 238, de la section B, d'une contenance de un hectare, quarante-huit ares, soixante centiares, confrontant : chemin, Margaillan et la commune.

2· Labour et vague, appelé Baumiane, numéros 229, 230, 231 et 232 de la section B, d'une contenance de un hectare, soixante-deux ares, confrontant : chemin, Isoard Félicien, la commune et Margaillan.

3· Une propriété en nature de vague et labour, appelée Charbonnière, numéros 233 et 234, de la section B, d'une contenance de un hectare, vingt-six ares, soixante centiares, confrontant : Margaillan et la commune.

4· Une maison, une aire et une terre vague, appelées Bastia de Baille, un pré dit Pré de la Fouent, numéros 222, 225, 226 et 227, de la section B, d'une contenance totale de soixante-dix-huit ares, quatre-vingt-quinze centiares, confrontant : Margaillan, ravin de la Fouent, chemin et Margaillan.

5· Labour, dit Bastia de Baille, numéro 233, une terre vague et labour, au lieu dit Champ d'Or, numéros 219 et 220, le tout figurant à la section B du plan cadastral, d'une contenance de trois hectares, vingt-cinq ares, vingt-six centiares, confrontant : Margaillan, ravin, chemin, Margaillan et la commune.

6· Labour, au lieu dit Haut Clot Fourent, numéro 216 de la section B, d'une contenance de un hectare, dix-huit ares, confrontant : la commune et Margaillan.

7· Labour, au lieu dit Clot Fourent, numéros 212, 214 et 215, de la section B, d'une contenance de un hectare, vingt-neuf ares, cinquante centiares, confrontant : Daumas Jules, Daumas, Arnaud et Margaillan.

8· Labours et vagues, aux lieux dits Champs de Mouton, Bastia de Baille, Combe Lissaule, Combed'Hier, Lombrier, d'une contenance totale de un hectare, quatre-vingt-six ares, vingt centiares, numéros 218, 221, 189, 294, 472, section B, confrontant : la commune, Margaillan ; les numéros 294 et 472, confrontant : de tous côtés, la commune.

Mise à prix : Trois Mille Neuf Cent Quinze francs,

ci. . . . . . **3.915 francs.**

Ces lots d'immeubles avaient été adjugés, à l'audience du treize décembre mil huit cent quatre-vingt-

© VILLE DE SISTERON

treize, à Me BONTOUX, avoué, pour le compte du sieur Daumas Pierre, propriétaire, à Esparron-la-Bâtie.

Suivant déclaration faite au greffe, en date du même jour, enregistré, le sieur Daumas Fortuné, dit Lonjon, propriétaire, à Esparron - la - Bâtie, ayant pour avoué Me Bontoux, a surenchéri du sixième les lots ci-dessus indiqués, adjugés en bloc au sieur Daumas Pierre, et en a porté la mise à prix au chiffre ci-dessus indiqué.

Cette surenchère ayant été dénoncée conformément à la loi, il sera procédé à la nouvelle vente, au jour indiqué et d'après les clauses et conditions du cahier des charges, déposé au greffe du Tribunal Civil de Sisteron.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Civil de Sisteron, en date du 17 octobre 1893, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des mineurs Margaillan, tenue sous la présidence de M. le Juge de Paix du canton de Turriers, enregistrée.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Charles BONTOUX, avoué, à Sisteron, constitué pour le poursuivant.

L'Avoué chargé de la vente,
Ch. BONTOUX.

Enregistré á Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-treize. Folio, . Case, . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

ETUDES
de
MMes POL BOREL
et
CHARLES BONTOUX
Licenciés en Droit, Avoués
à Sisteron (Basses - Alpes)

VENTE
SUR SURENCHÈRE
APRES
Expropriation Forcée

Il sera procédé le **MERCREDI DIX JANVIER MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE,** *à deux heures de l'après midi, à l'audience des Criées du Tribunal Civil de Sisteron, au Palais de Justice, à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Turriers, canton du dit arrondissement de Sisteron.*

PREMIER LOT

1· Bois taillis, chênes et faillards, au lieu dit le *Crouinet*, contenant vingt-deux ares, numéro 239 de la section A, confrontant : du levant, Hugues et Odoul ; du midi, Ayasse.

2· Terre labourable au lieu dit la *Chaumiane*, contenant trois hectares, trente-cinq ares, numéro 581 de la section B, confrontant : Gras, Magnan, Deschaux.

3· Partie de maison d'habitation au hameau des *Aires*, composée d'une écurie, deux chambres et galetas avec cabinet au premier étage, numéros 850 p et 851 p, de la section C ; le sol est de vingt-quatre centiares ; une cave en ruines sous la chambre de la maison, autrefois à Joseph Reynaud ; la moitié du jardin à côté des bâtiments, numéro 849 p de la section C, d'une contenance de quarante-cinq centiares : bâtiment en ruines au même hameau, numéro 853 p de la section C ; partie d'aire à fouler, numéro 858 p de la section C ; partie d'un four en ruines, numéro 850 p de la section C, le tout confrontant dans son ensemble : du levant, Esmiol et Aiguillon ; du midi, Sauve ; du couchant et du nord, Chastan.

4· Labour et bruyère au lieu dit *Veisseau*, d'une contenance de un hectare, soixante-huit ares, vingt-neuf centiares, numéros 1140, 1141 et 1143 de la section C, confrontant : Touche et Bernard.

5· Labour au lieu dit *La Roubine*, d'une contenance de trois ares, soixante centiares, numéro 117 de la section B, confrontant : du levant, Odoul ; du couchant, Richier et Roman.

6· Labour et bois taillis, au lieu dit le *Lauzeret*, d'une contenance de soixante-dix ares, dix centiares, numéros 497 et 498 p, de la section B, confrontant : chemin et Peix.

7· Vigne au lieu dit *Près-Pèbes*, d'une contenance de treize ares, soixante-dix centiares, numéro 98 p de la section A, confrontant : vallon, Sylve et chemin.

Mise à prix : Trois Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Quatre francs.
ci. . . . . . **3.384 francs.**

DEUXIEME LOT

1· Bois taillis au lieu dit *Bois de Baille*, d'une contenance de quatre-vingt neuf ares, numéro 463 de la section A, confrontant : Esmiol et Baille.

2· Labour au lieu dit *Aco-de-Giraud*, et derrière le four, d'une contenance de soixante-six ares, cinquante centiares, numéros 401 et 415 de la section B.

3· Labour au lieu dit *Compostelle*, d'une contenance de cinquante-deux ares, cinquante centiares, numéro 454 de la section B, confrontant : Pellenc et Magnan.

Mise à prix : Deux Mille Deux Cent Cinquante francs.
ci. . . . . . **2.250 francs.**

Les immeubles ci-dessus faisaient partie des bien saisis.

A la requête de la dame MARIE-DELPHINE SILVE, épicière, demeurant et domiciliée à Turriers, ayant pour avoué Me BONTOUX.

Contre la dame HONORINE AYASSE, épouse de JEAN-LOUIS ESMIOL, cultivateur, avec lequel elle demeure á Turriers, suivant procès-verbal de Boyer, huissier à Turriers, en date du 15 septembre 1893. Dûment dénoncé et transcrit.

A l'audience du mercredi six décembre dernier, les immeubles dont s'agit, ont été adjugés, savoir :

Le premier lot, (bloc des sept premiers lots des premières affiches), à Me BONTOUX, avoué, pour la dame Silve Marie-Delphine, au prix de 2.900 francs.

Le second lot, (bloc des trois derniers lots des dernières affiches) à Me BEINET, avoué, pour la dame Marie Margaillan, veuve de Désiré Ayasse, boulangère à Turriers, au prix de 1.925 francs.

Mais suivant acte au greffe du treize décembre 1893, le sieur Peix Aimé, propriétaire, à Saint-Etienne, (Loire) a, sous la constitution de Me POL BOREL, avoué, surenchéri du sixième, le bloc des sept premiers lots des immeubles ayant fait l'objet de la dite vente et en a porté la mise à prix à 3384 francs.

Suivant un autre acte au greffe du même jour, le sieur Arnaud Joseph, propriétaire, domicilié et demeurant à Turriers, a, sous la constitution de Me BONTOUX, avoué, surenchéri du sixième, le bloc des trois derniers lots des immeubles vendus et en a porté la mise à prix à la somme de 2.250 francs.

Il est rappelé conformément aux prescriptions de l'article 696 du code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, seront tenus de requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges qui a été déposé, avant la première vente, au greffe du Tribunal, par Me BONTOUX, avoué, ayant poursuivi la dite vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à MMes BOREL et BONTOUX, avoués surenchérisseurs.

Sisteron, le 21 décembre 1893.

Les avoués poursuivants,
Ch. BONTOUX.
POL BOREL.

Enregistré à Sisteron, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-treize. Folio, 45. Case, 3. Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

Se vend en paquets de

250 gr., 500 gr., 1 kilo

Exiger sur chaque Paquet la Signature.

J. PICOT, Paris

A VENDRE UNE MAISON, située à la Coste, composée de trois pièces. S'adresser à *M. Rebattu fils aîné* ou au bureau du Journal.

Mlle RICHAUD *sage – femme de 1re classe de la faculté de Montpellier*, a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de s'établir dans la ville de SISTERON, rue Droite, dans l'appartement même précédemment occupé par Madame Robert.

Plus de Secret!!!
AVEC
LA KABILINE

Véritable
TEINTURE DES MÉNAGES
On teint chez soi
EN TOUTES NUANCES
les étoffes
sans difficulté
40 CENTIMES LE PAQUET
Se Vend Partout
Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

MUSEE DES FAMILLES, édition populaire illustrée
Sommaire du N° 51. — 21 Décembre 1893.
DEUXIÈME ANNÉE

Les Braconniers, par Jean Baranguy. — *Rêveries et Souvenirs*, par Ch de Pomairols. — *La Rose de Noël (Légende du Nord)*, par Edouard Labesse. — *Les Noël de Papa Gaillard*, par Arthur Dourliac. — *Sébastien Bach*, par J. de Lestang. — *La Serrurerie*, par H. Réné d'Allemagne. — *Concours*. — *Mosaïque : Éloges de l'âme*. — *Variétés parlementaires*. — *Histoire des Impôts*.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les Libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

BONNE OCCASION
à vendre au rabais
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE
de ***TROUSSET***
5 Volumes Brochés Entièrement neufs
s'adresser au bureau du Journal

AVIS
M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à ***l'Hôtel Nègre.***

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

COFFRES FORTS DELARUE

Feuillure creuse et croisée dernier perfectionnement, système de gache en biseau rendant toute effraction impossible (modèle déposé) 34 médailles, 14 Diplômes d'Honneur. Hors concours. Exposition de Tours 1892, *seule médaille d'or.*

Paris, 127, Boulevard Sébastopol. — Envoi du catalogue franco.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale ***Anciens et Modernes,*** grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, á Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :
LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

VINS RECOMMANDÉS

M. Ferdinand ARNAUD, de Nimes, le propriétaire-viticulteur bien connu du département du Gard, expédie ses produits.

	La pièce de 218 lit.	La 1/2 pièce 108 lit.
Montagne — —	76 fr.	43 fr.
Cotes — — —	86 »	48 »
Saint Nazaire —	97 »	54 »
Vin Blanc — —	88 »	49 »

Logés et rendus en gare destinaire franco de port et de droits (octroi excépté).

Le gérant : Aug. TURIN.

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE
CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX
SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS
2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON
CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS
Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.
Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* – LE NIGER, 4 fr. 50.
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
ENTREPOT GÉNAL à PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*
En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins

© VILLE DE SISTERON

Régénérateur Universel des Cheveux de Madame S. A. ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné
Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

ON DEMANDE UN apprenti à L'Imprimerie DU JOURNAL

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

IMPRIMERIE A. TURIN

SISTERON (Basses-Alpes)

CARTES DE VISITE

Livrées en UNE Heure

IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE

MANDATS

PROSPECTUS

LABEURS

ÉTIQUETTES

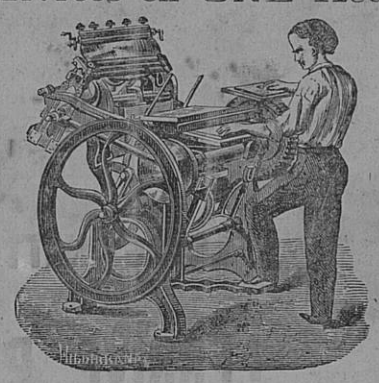

IMPRIMES POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

AFFICHES de Toutes Dimensions

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIE

Fournitures pour DÉCOUPAGE

A. TIERSOT (Breveté S. G. D.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIO
USINE à COULOMMIERS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniqu** et **Scies** à découper plus de 70 modèles, Machines diverses **OUTILS de toutes sortes.** — **BOITES d'OUTI**
Le *TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco* 0

BICYCLETTES TIERSO

Machines de premier ordre absolu garanties contre tous vices de construct
Tous accessoires et pièces détaché
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAN

PILULES OCO

Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boite

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

LES CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

MANN & ILGEN

PARIS - 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 - PARIS

W.-L. MANN, Succr.

La Lampe " ALADIN " — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en tamis, que l'air traverse avec force, permet d'en élargir la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étonnante, qui fait de la lampe " ALADIN " l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'études, etc., son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — **ÉLÉGANTE**

COMBUSTION COMPLÈTE — **SANS ODEUR**

PRIX-COURANT

pour les abonnés ou lecteurs du Journal.

J'envoie ma " Lampe ALADIN " en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double émail, de 19 centim. de diamètre et deux verres, franco de port et d'emballage au prix de

10 Fr. »

A domicile ou en gare la plus rapprochée dans toute la France contre remboursement

AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge du destinataire, il suffira de joindre à la commande un mandat postal de 10 francs.

Le prix des verres de rechange est de ».35 pièce.

Par commandes d'au moins 12 verres à la fois, je les expédie *franco de port et d'emballage.*

Les mèches valent 0 fr. 25 l'une.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.

MANN & ILGEN

44, Rue de la Folie-Méricourt
PARIS

W.-L. MANN, Succr.

Meilleur système d'éclairage au Pétrole, pour Usines, Cafés, Eglises, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.

La question du mode d'éclairage, étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier attentivement les systèmes les plus pratiques et je recommande en **toute sécurité**, pour les locaux de vaste dimension, ma

LAMPE " ÉCLAIR "

30 LIGNES

Perfectionnée, en cuivre poli, à courant d'air central, avec élévateur permettant l'allumage sans enlèvement du verre et un extincteur nouveau à levier.

Consommation : 100 grammes de pétrole par heure.

Force de lumière : 80 bougies.

Flamme incandescente aussi brillante que la lumière électrique.

PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :

20 FRANCS

Franco de port et d'emballage, à domicile ou en gare la plus rapprochée par toute la France contre remboursement.

Mon appareil est complet, au prix ci-dessus et comprend : 1 lampe garnie de sa mèche, et de son verre, avec lyre fil tors extra-fort et abat-jour en tôle ondulée vernie de 55mm de diamètre.

Verres de rechange : 0 fr. 75 pièce.

Mèches de rechange : 0 fr. 50 pièce.

Lampe seule, munie de son verre. . . . . 14 fr.

Lyre seule avec abat-jour. Prix. . . . . 7 fr. 50

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les frais de remboursement, 0 fr. 80, qui sont toujours à la charge du destinataire, il suffira d'envoyer un mandat-poste de 20 fr. — Comme, sans dépasser le poids de 5 kilos assigné à notre colis, il est possible de joindre un verre en plus, mais un seul, le client qui désirera un verre de rechange devra joindre 0 fr. 75 au montant de son mandat.

Les verres de rechange, sont envoyés également franco, mais par commande d'au moins 12 à la fois, cette quantité formant un colis de 5 kilos. — Pour un nombre inférieur, l'emballage et le transport s'élevant ensemble à 1 fr. 60, sont à la charge de l'Acheteur, qui voudra bien les joindre au prix des verres.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

BON PRIME DU SISTERON - JOURNAL

Ce bon est à détacher et à joindre à la commande pour jouir des prix de faveur accordés au abonnés et lecteurs du Journal.

Un Spécimen de la Lampe ci-haut fonctionne dans nos bureaux à notre plus grande satisfaction

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON